

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur le contrôle / réglage des moteurs thermiques</li> <li>- Utilisation de la documentation technique</li> <li>- Agencement et entretien du poste du travail / de l'outillage</li> <li>- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise</li> <li>- Etablissement de tout document d'atelier utile</li> <li>- Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>Remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution (essence / diesel)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remettre en conformité les systèmes d'injection essence (directe ou indirecte), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride), dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Remettre en conformité les systèmes d'injection diesel, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride), dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Remettre en conformité les systèmes de dépollution essence, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride), dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Remettre en conformité les systèmes de dépollution diesel, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride), dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Remettre en conformité les systèmes de suralimentation essence, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride),</li> </ul>	<p><b><u>Suite à un parcours de formation :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en situation professionnelle visant la remise en conformité d'un système : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ d'injection <u>ou</u></li> <li>▪ de suralimentation <u>ou</u></li> <li>▪ de dépollution sur un véhicule thermique <u>ou</u> hybride équipé d'une motorisation essence <u>ou</u> diesel</li> </ul> </li> </ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p>	<p><u>Recueil des informations utiles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les informations recueillies et la documentation choisie sont adaptées au véhicule et au système.</li> </ul> <p><u>Application d'une démarche de contrôle adaptée et cohérente à la situation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le choix des mesures opérées (contrôles, mesures et tests) est cohérent avec la situation.</li> <li>▪ Les points de contrôles retenus sont sélectionnés en fonction de leur accessibilité et du dysfonctionnement rencontré. Ils sont réalisés selon un ordre logique.</li> <li>▪ L'interprétation des valeurs relevées lors des contrôles permet d'identifier la présence ou l'absence du dysfonctionnement ou d'une dégradation dans le système.</li> </ul> <p><u>Respect des procédures de remise en conformité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La procédure d'intervention choisie pour assurer la remise en conformité est adaptée au système (méthodes, outils, paramétrage réglage...).</li> </ul>

	<p>dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remettre en conformité les systèmes de suralimentation diesel, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride), dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements.</li> </ul>		<p><u>Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité) &amp; Réalisation du contrôle qualité de l'intervention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les interventions menées répondent à des critères d'efficacité par une réalisation tenant compte des contraintes de temps et d'organisation.</li> <li>▪ Les interventions sont réalisées dans le respect des préconisations des constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur.</li> </ul>
--	--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules</li> <li>- Pose d'accessoires sur véhicules</li> <li>- Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur les éléments de liaison au sol</li> <li>- Utilisation de la documentation technique</li> <li>- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage</li> <li>- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise</li> <li>- Etablissement de tout document d'atelier utile</li> <li>- Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>Remplacement des pièces d'usure et réalisation de contrôles / codages associés</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler et régler les trains roulants en réalisant les contrôles préliminaires et en interprétant les valeurs des relevés de géométrie, afin de les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs.</li> <li>- Remplacer et réparer les pneumatiques en contrôlant l'état des composants (usure, avarie, dégradation, crevaison), en remplaçant les valves, en équilibrant les roues et en ajustant la pression, afin de les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs et des manufacturiers, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin de les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Contrôler les éléments des systèmes de freinage en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Remplacer les éléments des systèmes de freinage (classique, ABS/ESP) faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en conformité, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (&lt; 60 volts cc) en tenant compte de la motorisation</li> </ul>	<p><b><u>Suite à un parcours de formation :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en situation professionnelle de remplacement d'un pneu ou d'un élément de liaison au sol (amortisseur, rotule...) et de remplacement d'un élément du système de freinage et de réalisation d'un contrôle de géométrie sur un véhicule thermique <u>ou</u> hybride <u>ou</u> électrique selon le système</li> <li>▪ Mise en situation professionnelle visant l'entretien périodique d'une batterie de servitude (contrôle/dépose/repose)</li> </ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p>	<p><b><u>Recueil des informations utiles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les informations recueillies et la documentation choisie sont adaptées au véhicule et au système.</li> </ul> <p><b><u>Respect des procédures de remplacement et de réglage des éléments :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les procédures de remplacement et de réglages des éléments du système suivent les modes opératoires préconisés par les constructeurs.</li> </ul> <p><b><u>Respect des procédures de remplacement et réinitialisation de la batterie de servitude :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les procédures de remplacement de la batterie de servitude (dépose/repose) et de réinitialisation suivent les modes opératoires préconisés par les constructeurs.</li> </ul> <p><b><u>Mise en œuvre des contrôles associés :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les procédures de remplacement et de réglages des éléments font l'objet d'un contrôle visant à vérifier la conformité du système à la suite des interventions menées.</li> </ul> <p><b><u>Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...) et Réalisation du contrôle qualité de l'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les interventions menées répondent à des critères d'efficacité par une réalisation tenant compte des contraintes de temps et d'organisation.</li> </ul>
---	---	---	--

	<p>(thermique, hybride ou électrique) en mobilisant les méthodes de contrôles adaptées et à l'aide d'outils spécifiques, afin de remettre en conformité le circuit électrique basse tension, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre non électrique sur véhicules électrifiés.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les interventions sont réalisées dans le respect des préconisations des constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur.</li> <li>▪ Les interventions menées sont réalisées en tenant compte du risque électrique selon la réglementation en vigueur.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées :</li> <li>- Diagnostic / dépose-pose</li> <li>- Contrôle et réglage d'ensembles mécaniques</li> <li>- Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur les éléments de liaison au sol</li> <li>- Utilisation de la documentation technique</li> <li>- Agencement et entretien du poste du travail / de l'outillage</li> </ul>	<p><b><u>Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser le diagnostic du circuit de climatisation (classique ou réversible), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, électrique, hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.</li> <li>- Réaliser la maintenance du circuit de climatisation (classique ou réversible), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique), pour le remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.</li> <li>- Réaliser le diagnostic des transmissions mécaniques, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles</li> </ul>	<p><b><u>Suite à un parcours de formation :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etude de cas relevant d'une situation de diagnostic sur un système mécanique sur un véhicule thermique <u>ou</u> hybride <u>ou</u> électrique</li> </ul> <p><i>(Etude de cas produite selon les consignes de rédaction établies par l'ANFA)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en situation professionnelle portant sur la remise en conformité de 2 systèmes mécaniques parmi les suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climatisation</li> <li>▪ Distribution</li> <li>▪ Embrayage</li> <li>▪ Moteur thermique ou circuits périphériques</li> </ul> </li> </ul> <p>sur un système relevant d'un véhicule thermique <u>ou</u> hybride <u>ou</u> électrique selon le système mécanique</p> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p>	<p>Recueil des informations utiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les informations recueillies et la documentation choisie sont adaptées au véhicule et au système.</li> </ul> <p><u>Application de la démarche de diagnostic :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les hypothèses de dysfonctionnements identifiées sont pertinentes et cohérentes. Elles sont présentées selon un ordre logique de probabilité et tiennent compte de l'accessibilité du système.</li> <li>▪ Les contrôles identifiés sont cohérents et pertinents au regard des hypothèses formulées.</li> <li>▪ L'analyse des données recueillies par les contrôles permettent de confirmer l'origine du dysfonctionnement et ses conditions d'apparition.</li> </ul> <p><u>Application d'une démarche de contrôle adaptée et cohérente à la situation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le choix des mesures opérées (contrôles, mesures et tests) est cohérent avec la situation.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise</li> <li>- Etablissement de tout document d'atelier utile</li> <li>- Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle</li> </ul>	<p>adaptés, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, électrique, hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser la maintenance des transmissions mécaniques, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.</li> <li>- Réaliser le diagnostic des trains roulants, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Réaliser la maintenance des trains roulants, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule, pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.</li> <li>- Réaliser le diagnostic des moteurs thermiques et de leurs circuits périphériques (circuits de lubrification, distribution et de refroidissement), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les points de contrôles retenus sont sélectionnés en fonction de leur accessibilité et du dysfonctionnement rencontré. Ils sont réalisés selon un ordre logique.</li> <li>▪ L'interprétation des valeurs relevées lors des contrôles permet d'identifier la présence ou l'absence du dysfonctionnement ou d'une dégradation dans le système.</li> </ul> <p><u>Respect des procédures de remise en conformité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La procédure d'intervention choisie pour assurer la remise en conformité est adaptée au système (méthodes, outils, opérations de paramétrage réglage...).</li> </ul> <p><u>Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité) &amp; Réalisation du contrôle qualité de l'intervention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les interventions menées répondent à des critères d'efficacité par une réalisation tenant compte des contraintes de temps et d'organisation.</li> <li>▪ Les interventions sont réalisées dans le respect des préconisations des constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur.</li> </ul>
--	--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser la maintenance des moteurs thermiques et de leurs circuits périphériques (circuits de lubrification, distribution et de refroidissement), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.</li> <li>- Réaliser le diagnostic des systèmes de freinage, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, électrique ou hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Réaliser la maintenance des systèmes de freinage, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.</li> <li>- Réaliser le diagnostic des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.</li> <li>- Réaliser la maintenance des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des</li> </ul>		
--	---	--	--

- |  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  | <p>caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser le diagnostic des systèmes de direction, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.</li><li>- Réaliser la maintenance des systèmes de direction, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.</li><li>- Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements.</li></ul> |  |  |
|--|--|--|--|

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules</li> <li>- Utilisation de la documentation technique</li> <li>- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage</li> <li>- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise</li> <li>- Etablissement de tout document d'atelier utile</li> <li>- Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>Entretien périodique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité des circuits dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.</li> <li>- Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.</li> <li>- Réaliser les opérations d'entretien des circuits annexes (allumage, air, de carburant et échappement) du moteur thermique en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride) afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.</li> <li>- Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.</li> </ul>	<p><b><u>Suite à un parcours de formation :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en situation professionnelle portant sur l'entretien périodique (vidange, filtres...) d'un système relevant d'un véhicule thermique <u>ou</u> hybride selon le système</li> </ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en situation professionnelle visant l'entretien périodique d'une batterie de traction d'un véhicule électrique (relevés des indicateurs de référence)</li> </ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p>	<p><b><u>Recueil des informations utiles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les informations recueillies et la documentation choisie sont adaptées au véhicule et au système.</li> </ul> <p><b><u>Respect des procédures de remplacement des éléments :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les procédures de remplacement et de réglages des éléments du système suivent les modes opératoires préconisés par les constructeurs.</li> </ul> <p><b><u>Réalisations des opérations d'entretien conformes à la situation :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La réalisation des opérations d'entretien est adaptée au système et s'opère selon l'ordre préconisé.</li> </ul> <p><b><u>Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...) :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les interventions menées répondent à des critères d'efficacité par une réalisation tenant compte des contraintes de temps et d'organisation.</li> <li>▪ Les interventions sont réalisées dans le respect des préconisations des constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur.</li> </ul>
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.</li> <li>- Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.</li> <li>- Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants (pompes à chaleur, compresseurs...) et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité du circuit dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.</li> <li>- Contrôler visuellement les éléments de charge (câble de charge, prise...) d'un VE/VH, afin de s'assurer de leur intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> <li>- Contrôler l'état de charge et de vieillissement de la batterie de traction (relevés du SOC/SOH) en mobilisant les outils adaptés, afin de s'assurer de son intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.</li> </ul>		<p><u>Mise en œuvre des contrôles associés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les procédures de remplacement et de réinitialisation de la batterie de servitude font l'objet d'un contrôle visant à vérifier la conformité du système à la suite des interventions menées.</li> <li>▪ Les indicateurs de référence de l'état de la batterie de traction (SOH/SOC) sont identifiés et relevés en utilisant l'outil de diagnostic.</li> </ul> <p><u>Réalisation des opérations préalables à la restitution du véhicule suivant les critères conditionnant la satisfaction du client :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La fiche d'intervention est correctement renseignée et signée.</li> <li>▪ L'ensemble des opérations préalables à la restitution du véhicule sont réalisées dans le respect des procédures qualités</li> </ul>
--	---	--	--

	<p>- Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre non électrique sur véhicules électrifiés.</p>		
--	--	--	--